

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3**
- **Code du produit:** 56Z718198, 56L7181, 56L718130, 56L718165, 56U718130, 56U718165, SDT084
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS05 corrosion

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irritation 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Flam. Liq. 4 H227 Liquide combustible.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H227 Liquide combustible.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 1)

Autres dangers

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description : solution diluée d'acide sulfurique

Composants contribuant aux dangers:

Statut Cancer IARC: Forte conteneur brouillards d'acides inorganiques contenant de l'acide sulfurique peut causer le cancer. Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8 RTECS: WS5600000	acide sulfurique	Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314	5-10%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 RTECS: KQ 6300000	éthanol	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irritation 2A, H319	≤2.5%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

irritation

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

en cas d'ingestion:

etat maladif

diarrhée

troubles du système nerveux central

Risques: risque d'évanouissement

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Préparation contenant des composants combustibles.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Oxydes de soufre (SOx)

Conseils aux pompiers
Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 2)

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
 Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
 Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Utiliser un neutralisant.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - **Conseils pour une manipulation sans danger :**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
 - **Mesures d'hygiène :**
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 - **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec des métaux
Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Protéger contre les effets de la lumière
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique	
PEL (USA)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³
REL (USA)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³

(suite page 4)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 3)

TLV (USA)	Valeur à long terme: 0.2* mg/m ³ *as thoracic fraction, A2
EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ thoracic, ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³
EL (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³ ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0.2 mg/m ³
CAS: 64-17-5 éthanol	
PEL (USA)	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
REL (USA)	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm
TLV (USA)	Valeur momentanée: 1000 ppm A3
EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique**:
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel** :
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.
- **Protection respiratoire** :
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre combiné A-P2
- **Protection des mains** :
Gants de protection.
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect**:
- **Forme / État physique** : solution
- **Couleur** : jaune-brun
- **Odeur** : d'alcool
- **Seuil olfactif**: Non déterminé.
- **valeur du pH**: très acide
- **Point de fusion/point de congélation** : Non déterminé.
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Non déterminé.
- **Point d'éclair** : > 60°C (> 140°F) (Lit: 5%, CAS: 64-17-5 éthanol)
- **Inflammabilité (solide, gaz)** : Préparation contenant des composants combustibles.
- **Température d'inflammation** : Non déterminé.
- **Température de décomposition** : Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives** : Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

—US-F—

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 4)

· Limites d'inflamabilité ou limites d'explosion :	
· inférieure :	Non applicable.
· supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20°C (68°F):	1.1 g/cm ³ (9.18 lbs/gal)
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non déterminé.
· Taux d'évaporation :	Non déterminé.
· Solubilité(s):	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Sans objet (mélange).
· Viscosité :	Non déterminé.
· cinématique :	Non déterminé.
· Autres informations	
· Teneur en substances solides :	≤ 0.1 %
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	< 2.5 %
· eau :	> 90 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Corrode les métaux
Réactions au contact des métaux par formation d'hydrogène (Risque d'explosion en cas de grandes quantités !)
Un réchauffement se produit en cas d'addition d'eau
Réactions au contact des agents de réduction
Réactions aux acides et alcalis (lessives alcalines).
Réaction aux ammoniac (NH₃).
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:**
métaux
substances combustibles
solvants organiques
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique		
Oral	LD50	2140 mg/kg (rat) (IUCLID)
Inhalatoire	LC 50	510 mg/m ³ /2h (rat) IUCLID
CAS: 64-17-5 éthanol		
Oral	LD50	10470 mg/kg (rat) OECD 401
Dermique	LD50	>20000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Informations sur les composants :**
Le test d'irritation de la peau effectué avec de l'acide sulfurique à 10% n'a montré qu'un effet léger ou inexistant.
CAS 7664-93-9 : chronique: dermatite

(suite page 6)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 5)

CAS: 64-17-5 éthanol		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation) (ECHA, registrant)
Effet d'irritation des yeux	OECD 405	(lapin: irritation) (ECHA, registrant)

· **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Informations sur les composants :**

CAS: 64-17-5 éthanol		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif) (read across CAS 67-56-1)

· **IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)**

CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	1
CAS: 64-17-5	éthanol	1
CAS: 129-17-9	hydrogen [4-[4-(diethylamino)-2',4'-disulphonatobenzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1-ylidene] diethylammonium, sodium salt	3

· **NTP (Programme National de Toxicologie)**

CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	K
----------------	------------------	---

· **OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Other information:**

Voir chapitre 8/15

éthanol:

A4 (non classables quant à leur potentiel cancérigène pour l'être humain et les animaux) par ACGIH

acide sulfurique: classable A2 (suspecté pour les humains) A.C.G.I.H

Acide sulfurique - L'évaluation de l'IARC était basée sur l'exposition à des émanations ou des vapeurs d'acide sulfurique concentré, générées au cours des procédés chimiques.

· **Synergique produits:** non disponible

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :

· **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Informations sur les composants :**

CAS: 64-17-5 éthanol		
OECD 471	(négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test) (Salmonella typhimurium)	

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Les vapeurs et les aérosols provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique	
(source : GESTIS)	
Principaux effets toxiques	
Aigu : irritation pouvant aller jusqu'aux brûlures chimiques des muqueuses et de la peau, risque de lésions graves des yeux et des poumons	
Chronique : Irritation des yeux et des voies respiratoires, érosion des dents, lésions cutanées	
Informations complémentaires :	
Le S. concentré diffère considérablement de l'acide sulfurique dilué en ce qui concerne les propriétés chimiques et les effets.	
Avec une dilution accrue, l'acide sulfurique agit moins agressivement.	

US-F

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 6)

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

EC50	>100 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202) (ECHA)
------	--

LC50	16–29 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (Merck)
------	---

CAS: 64-17-5 éthanol

LC50	8140 mg/l/48h (Leuciscus idus) (IUCLID)
------	--

EC50	9268–14221 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
------	---

NOEC	9.6 mg/l (Daphnia magna) (9d) (ECHA)
------	---

- **Toxicité sur les bactéries:**

sulfate toxique > 2,5 g/l

CAS: 64-17-5 éthanol

EC5	6500 mg/l (Pseudomonas putida) (16h)
-----	--------------------------------------

- **Autres indications :**

Toxique chez les poissons:
sulfate > 7 g/l

- **Persistance et dégradabilité**

CAS: 64-17-5 éthanol

OECD 301 E	94 % (facilement biodégradable) (Modified OECD Screening Test)
------------	--

- **Potentiel de bioaccumulation**

Pow = coefficient de partage octanol/eau
log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.
CAS: 64-17-5 éthanol

log Pow	-0.32 (.)
---------	-----------

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres effets néfastes** Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

- **Emballages non nettoyés :**

- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**

- **DOT, IMDG, IATA**

UN1760

- **Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **DOT**

Corrosive liquids, n.o.s. (Sulfuric acid)

- **IMDG, IATA**

CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (SULPHURIC ACID)

(suite page 8)

—US-F—

Fiche de données de sécurité



acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 7)

<ul style="list-style-type: none"> · Classe(s) de danger pour le transport · DOT 	
	
<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Label 	8 Matières corrosives. 8
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA 	
	
<ul style="list-style-type: none"> · Class · Label 	8 Matières corrosives. 8
<ul style="list-style-type: none"> · Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA 	II
<ul style="list-style-type: none"> · Dangers pour l'environnement: 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : 	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B
<ul style="list-style-type: none"> · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC 	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport : 	
<ul style="list-style-type: none"> · DOT · Quantity limitations 	On passenger aircraft/rail: 1 L On cargo aircraft only: 30 L
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	
	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

15 Informations relatives à la réglementation

<ul style="list-style-type: none"> · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement · Sara
<ul style="list-style-type: none"> · Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):
CAS: 7664-93-9 acide sulfurique
<ul style="list-style-type: none"> · Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)
CAS: 7664-93-9 acide sulfurique
<ul style="list-style-type: none"> · TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
<ul style="list-style-type: none"> · Proposition 65
<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus et peuvent causer:
Aucun des composants n'est compris.
<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:
Aucun des composants n'est compris.
<ul style="list-style-type: none"> · Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 8)

· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:		
CAS: 64-17-5	éthanol	
CAS: 67-56-1	méthanol	
· New Jersey Right-to-Know List:		
CAS 67-56-1: c < 0.1%		
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	
CAS: 64-17-5	éthanol	
CAS: 67-56-1	méthanol	
· New Jersey Special Hazardous Substance List:		
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	CA, CO, R2
CAS: 64-17-5	éthanol	CA, MU, TE, F3
CAS: 67-56-1	méthanol	TE, F3
· Pennsylvania Right-to-Know List:		
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	
CAS: 64-17-5	éthanol	
· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:		
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	E
· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)		
Aucun des composants n'est compris.		
· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)		
Aucun des composants n'est compris.		
· Indications sur les restrictions de travail : non nécessaire		
· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.		

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· **Date d'impression / revue le:** 06/22/2022 / -

· Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
 STOT: specific target organ toxicity
 SE: single exposure
 RE: repeated exposure
 EC50: half maximal effective concentration
 IC50: half maximal inhibitory concentration
 NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration
 c.c.: closed cup
 ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 •A1 - Confirmed human carcinogen
 •A2 - Suspected human carcinogen
 •A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans
 •A4 - Not classifiable as a human carcinogen
 •A5 - Not suspected as a human carcinogen
 IARC - International Agency for Research on Cancer
 •Group 1 - Carcinogenic to humans
 •Group 2A - Probably carcinogenic to humans
 •Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
 •Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
 •Group 4 - Probably not carcinogenic to humans
 NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services
 •Group K - Known to be Human Carcinogens
 •Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 06/22/2022

Révision: 06/22/2022

Nom du produit: Anionic / Polyamine Indicator P2/3

(suite de la page 9)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 4: Liquides inflammables – Catégorie 4

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irritation 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ACGIH®: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

US-F
